

# MEMO JUGES

## SAUT EN HAUTEUR

MAJ 01/2019

### Fiche d'aide à la préparation et à la conduite d'un concours

## RECORDS

Au 17 janvier 2019

### Hommes

Monde	2m45	Javier. Sotomayor CUBA (93)
France	2m34	Mickaël Hanany (14)
Salle	2m35	Jean Charles Gicquel (94)

### Femmes

Monde	2m09	Stefka Kostadinova BLG (87)
France	1m97	Mélanie Skotnik (07)

## AVANT L'ARRIVEE DES ATHLETES

### Vérifier la conformité, la sécurité et l'ergonomie de l'aire de saut

Piste d'élan	Longueur mini 15m (IAAF <sup>(1)</sup> 25m) - Largeur mini 16m – Pente < 0.4%	182.3
	En salle l'athlète peut partir sur la piste inclinée si elle est au-delà des 15m	219.1-2
Poteaux	Hauteur 10cm plus hauts que la barre la plus haute (FFA <sup>(2)</sup> 2.50m)	
	Position 4m à 4.04m entre eux, laissant 1cm entre la barre et le poteau A 10cm mini du tapis, marqués au sol	182.6-9
	Taquets 4x6cm vers l'intérieur, lisses, solidement fixés	
Tapis	Dimension mini 5 x 3 x 0.7m (IAAF <sup>(1)</sup> 6x4x0.7m après verticale barre)	182.10
Marquage au sol	Marquer la ligne de saut 10m x 5cm (adhésif)	182.2.b
	<b>FFA<sup>(2)</sup></b> : pour les benjamins, ligne perpendiculaire au milieu de la barre	F182.2
Sécurité	Pas d'objet blessant dans le tapis ou autour, poteaux stables Piste non glissante ou dangereuse	
Ergonomie	Table de secrétariat, Chaises juges, Bancs et parasols athlètes, etc.	

### Préparer et vérifier le matériel

Barre(s)	Matériau	Fibre de verre ou approprié (pas métallique)	
	Dimensions	Longueur 4m +/- 2cm, diamètre 30+/-1mm	
	Extrémités	Semi circulaires dures et lisses (pas de caoutchouc) 15-20cm de long et 30-35mm de largeur	181.7
	Couleurs	Visible par tous les athlètes voyants	
	Poids	Max 2Kg	
	Divers	Pas de biais, flèche maxi en place 2cm au centre	
Toise	Métallique et certifiée	148	
Drapeaux	Rouge et Blanc pour la validité des essais	126.3	
	Jaune pour l'avertissement des 15s restantes	180.17	
Chrono	Chrono avec afficheur pour les athlètes	180.17	
Manche à air	Locale ou globale, à un endroit approprié ( <b>En salle</b> : non applicable)	180.4.b	
Affichage	Afficheur de scores et nombre d'essais		
Adhésif	Pour ligne de saut et marques des athlètes		
Papeterie	Tablette (en l'absence de table) et de quoi noter sur la fiche de scores		

### Organiser le jury et le concours

Juge arbitre (J-A)	Si aucun J-A n'est présent sur le concours, Identifier le J-A compétent pour le concours et les moyens de le contacter (lieu, tel, talkie-walkie, etc.)	
Consignes	Récupérer les consignes particulières au secrétariat ou vers le J-A	180.6
	- Horaires, montées de barres, ex-aequo autorisés, nombre maxi d'essais	181.1
	- Si concours de qualification : barre de qualification, nombre de qualifiés	180.12
Concurrents	Récupérer la liste des concurrents au secrétariat ou vers le J-A	
Juges	Le chef juge définit le rôle et la position des juges (cf. exemple en annexe)	126.1
Validation d'un record de France	<b>FFA<sup>(2)</sup></b> : Un chef de concours au moins juge-arbitre régional et au moins 2 autres membres du jury. Performance vérifiée avant l'essai par un juge-arbitre fédéral ou juge chef de saut fédéral.	F260.58

## A L'ARRIVEE DES ATHLETES

### Préparation du déroulement

Annonce des barres	Le jury annonce la hauteur de la première barre et des montées successives. Elles ne pourront pas aller en augmentant ni être inférieures à 2cm.	181.1 181.4
	<b>Epreuves combinées</b> : les montées se feront de 3 en 3cm	200.8
	<b>Interclubs</b> <sup>(2)</sup> : une seule barre multiple de 10cm en dessous de 1m50 (H) ou de 1m30(F), puis 1m50 et 1m60 (H)/1m30 et 1m40 (F), puis de 5cm en 5cm	FFA 1102.4.5
Premières barres	Demander à chaque athlète la barre à laquelle il débutera le concours Noter sa présence si cela n'a pas été fait par une chambre d'appel	181.2
Ordre	L'ordre de passage tiré au sort est mis à disposition des athlètes	

### Vérifications

Tenue et dossards	11 pointes max, de longueur 12mm max sauf spécification piste	143.3-5 216
	Chaussures Semelle 13mm maxi et talon 19mm maxi <b>Salle</b> : pointes de longueur 6mm max	
	Tenue propre, non offensante, non gênante pour les juges. Tissu non transparent même mouillé, même couleur avant et arrière	143.1
Marques	Un seul dossard obligatoire, non modifié, sur la poitrine ou sur le dos	143.7-11
	Une ou deux marques autorisées par athlète, fournies ou approuvées par l'organisation : Adhésif recommandé, pas de craie ou marque indélébile	180.3
Aide interdite	Appareils de communication ou prise d'image sur l'aire de compétition.	144.3

### Echauffement

Equité & sécurité	20 à 30' d'échauffement, sous la surveillance du jury qui fixe le nombre d'essais et les barres d'échauffement pour que chaque athlète puisse d'échauffer.	180.1
	La piste ne peut plus être utilisée quand le concours débute	180.2

## LE CONOURS

### Montées de barres

Montée	Monter la barre à la hauteur suivante prévue à la fin de chaque tour d'essais. Le dernier athlète en lisse (ou plusieurs athlètes qui s'accordent) peuvent fixer une hauteur de barre différente en concertation avec le J.Arbitre (sauf <b>Epreuves combinées</b> et <b>2<sup>e</sup> tour Interclubs</b> <sup>(2)</sup> )	181.2 181.4 FFA 1102.4.5
	En cas de concours de qualification simultanés, monter les barres simultanément	180.16
Mesurage	La hauteur de barre doit être mesurée à chaque hauteur avec une toise certifiée, avant que les athlètes ne sautent.	181.5
	Pour les records, elle doit être remesurée à chaque fois qu'elle est touchée.	181.6

### Essais

Affichage	Afficher si possible le dossard, la hauteur et n° d'essai avant chaque saut				
Impasses	Un concurrent peut renoncer à sauter à une hauteur, dès le premier essai ou lors des essais suivants. Il ne peut ensuite plus sauter à cette hauteur.				181.2
Sécurité	S'assurer qu'il n'y ait autour du tapis de saut et sur la piste d'élan ni personne ni des objets potentiellement blessants avant qu'un athlète saute.				
Appel	Appeler chaque concurrent et prévenir le suivant « A saute, B se prépare »				
	Lancer le chronomètre				180.17
Temps autorisé	Nb de concurrents	<b>Interclubs</b> <sup>(2)</sup>	<b>Epreuves Combinées</b>	Autres	Montrer le drapeau jaune 15' avant la fin du temps autorisé
	>3 et 1 <sup>er</sup> essai	30'''	30''	30''	
	2 ou 3	30''	1'30''	1'30''	
	1	2'	2'	3'	
	Essais consécutifs	2'	2'	2'	
1 minute supplémentaire est accordée au vainqueur s'il tente un record du monde ou lié à la compétition					180.17 FFA 1102.4.5

Fin de l'essai	L'essai est réussi si la barre est franchie sans que le juge n'estime qu'une faute ne soit commise.	180.8.a
	Indiquer si l'essai est réussi ou manqué avec les drapeaux blanc ou rouge	126.3
Fautes (Essais nuls)	- L'athlète ne prend pas son appel sur 1 pied	182.1
	- La barre tombe du fait de l'athlète	182.2.a
	- Il touche le sol ou le tapis au-delà de la ligne de saut avant le saut (OK s'il touche le tapis du pied avant de passer la barre sans en tirer avantage)	182.2.b
	- L'athlète touche la barre ou le montant avant des poteaux sans sauter	182.2.c
	- <b>FFA<sup>(2)</sup> benjamins</b> : franchissement du plan vertical des montants le plus proche avec un appel au-delà de la ligne médiane (sécurité)	F182.2
Enregistrement	Noter le résultat de l'essai (O réussi, X manqué, - Impasse)	180.7
Elimination	Un athlète est éliminé après trois échecs consécutifs. Lui annoncer son résultat	181.2
Abandon	Si le dernier athlète en lice est absent à la fin du temps autorisé, il est considéré comme abandonnant la compétition.	181.2
Qualification	Lors d'un concours de qualification, un athlète arrête le concours s'il franchit la barre de qualification.	180.14

### Cas particuliers

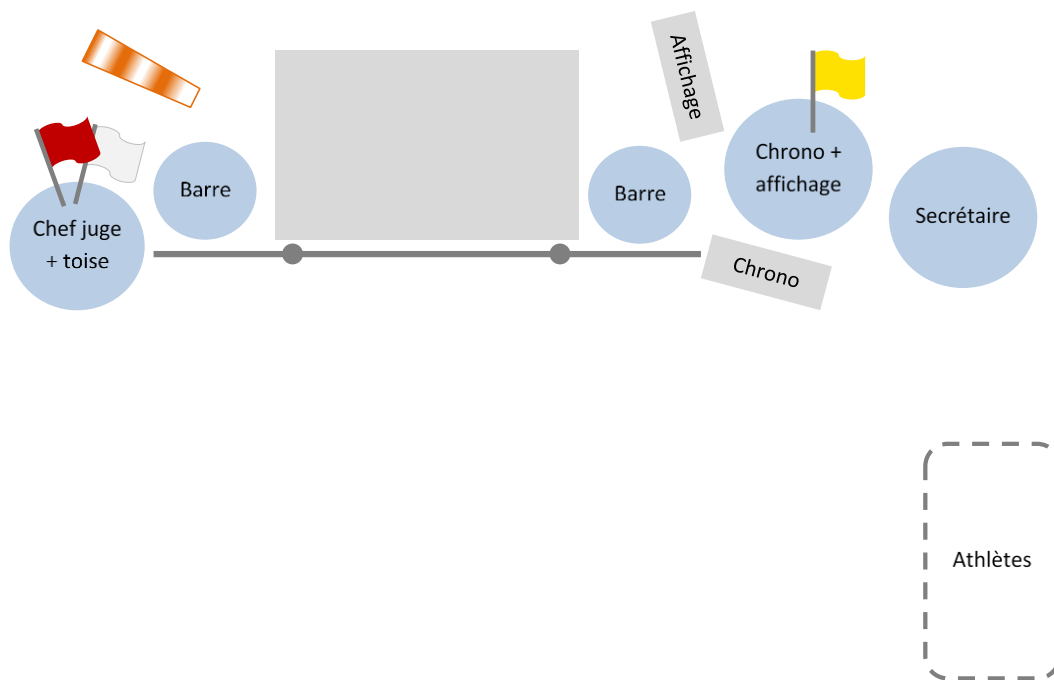
Essais différés si épreuves simultanées	Sur autorisation du J-A, un athlète pourra sauter dans un ordre différent pour un essai à la fois, à chaque essai. S'il n'est pas présent au moment convenu, il sera considéré comme renonçant à cet essai (cf. impasse).	142.3
	<b>Interclubs<sup>(2)</sup></b> : Si un athlète n'est pas présent au moment convenu, il pourra concourir pour les éventuels essais restant à la hauteur en cours.	FFA 1102.4.5
Absences	Un officiel peut autoriser un athlète à quitter la zone de compétition et doit dans ce cas l'accompagner.	180.19
Remplacement	Le J-A peut accorder un essai de remplacement à un concurrent qui a été gêné	180.17
Forces extérieures	Si la barre est déplacée indépendamment de l'action de l'athlète, l'essai est validé si l'athlète a franchi la barre, un nouvel essai lui est accordé sinon.	181.10
Essais « sous-réserve »	Si des athlètes sont autorisés par le J-A à poursuivre le concours sous réserve (R146.5), ils sauteront à chaque tour avant les autres, dans l'ordre initial.	146.5
		180.5

### Classement, qualifications, barrage et résultats

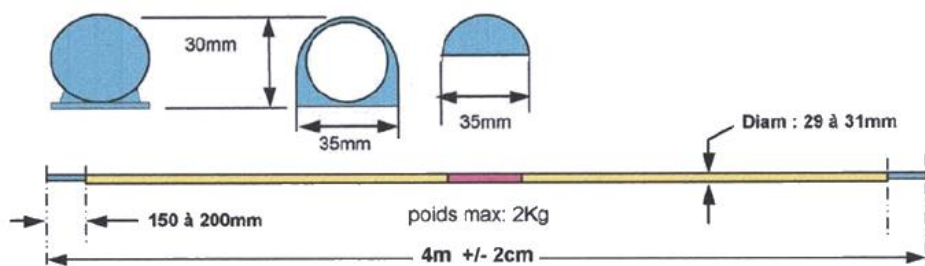
Classement	Le classement du concours est déterminé par 1) La plus haute hauteur franchie, 2) Le nombre d'échecs à cette hauteur 3) Le nombre total d'échecs.	181.8
	Si des athlètes ne sont pas départagés par les critères ci-dessus ils sont ex-aequo. En cas d'ex-aequo pour la première place, un concours de barrage est organisé pour désigner un vainqueur, sauf cas particulier convenu à l'avance	
Qualification	Si le nombre de qualifiés à la performance (Q) est insuffisant, le classement combiné des différents groupes de qualification est utilisé pour repêcher des athlètes (q). Les ex-aequo à la dernière place qualificative sont tous qualifiés.	180.14-16 132.4
	<b>Epreuves combinées et Interclubs<sup>(2)</sup></b> : pas de barrage	181.8.d
Barrage	La barre est fixée à la hauteur suivant la dernière hauteur franchie.	181.9
	Les concurrents ex-aequo sautent chacun leur tour une seule fois à chaque hauteur jusqu'à ce qu'un vainqueur puisse être désigné	
	Si un concurrent échoue alors qu'au moins un autre réussit, ou abandonne sans que l'autre ait besoin de sauter à une hauteur il est éliminé.	
	Si plusieurs concurrents réussissent, la barre est montée de 2cm Si tous les concurrents échouent la barre est baissée de 2cm	
Résultats	Meilleure barre réalisée lors du concours principal ou du barrage	180.21
Feuille de scores	Remplir immédiatement la feuille de résultats avec le classement, la faire signer par les juges et valider par le juge-arbitre. Le remettre au secrétariat.	125.3

# ANNEXES

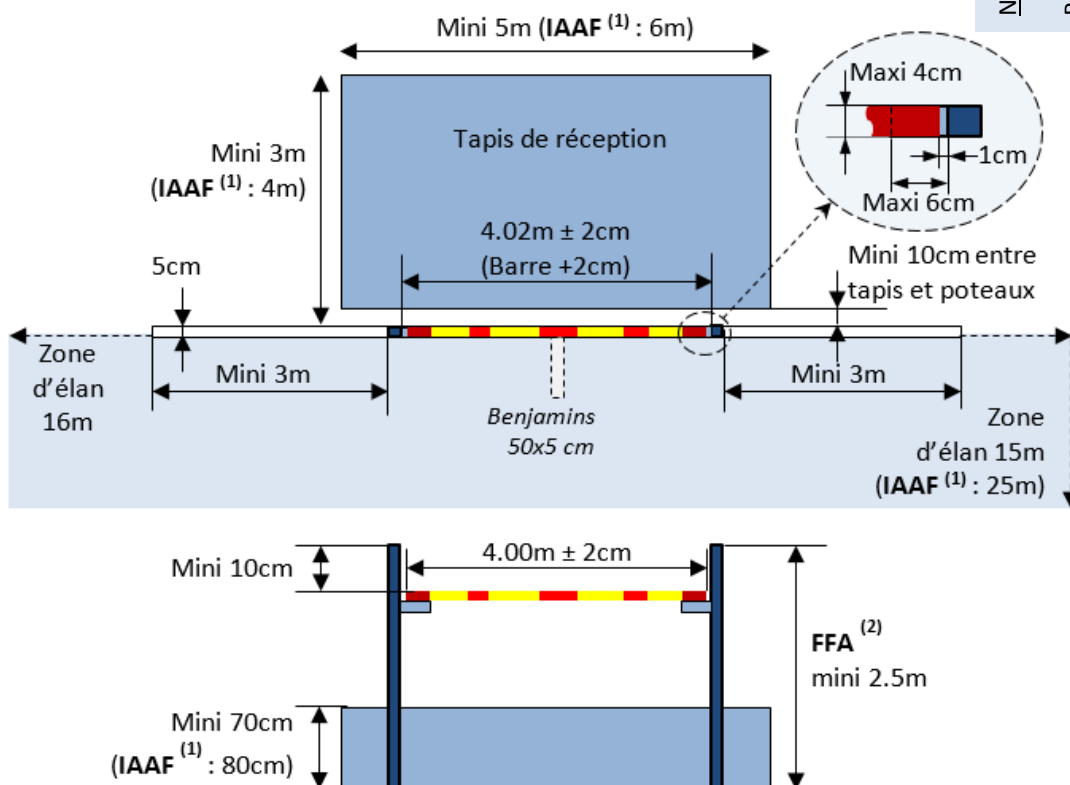
## Exemple de jury



### Détails de la barre



### Détail de l'aire de saut



<sup>(1)</sup> IAAF : applicable pour les compétitions suivant la règle 1.1(a), (b), (c), (e) et (f)

<sup>(2)</sup> FFA : Règles spécifique FFA

Références IAAF – Les règles des compétitions 2018-2019

FFA – Règlement sportif – Les règles techniques des compétitions 2018-2019

FFA – Règlement des compétitions nationales estivales 2018

FFA – règlement des installations et des matériels d'athlétisme 2015– Modifié janvier 2018

Jérôme POGUET